

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Auvergne-Rhône-Alpes

**Décision n° 12631 du 15 juin 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme**

NOR : INTJ1715358S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 24484 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630330S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2017 :

Luc Pascal	NIGEND : 132 050	NLS : 5 294 061
Souq Érick	NIGEND : 140 043	NLS : 5 296 185
Ibanez Joseph	NIGEND : 132 696	NLS : 5 295 662
Miraillet Gilles	NIGEND : 128 670	NLS : 5 283 539

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 juin 2017.

*Le général, commandant adjoint de la région
de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme,*
P. REUL